

## Fiche descriptive du parcours type de la licence professionnelle Métiers de la Santé au Travail (MeST)

Cette fiche parcours est complémentaire et indissociable de la [fiche Mention Qualité, hygiène, sécurité, santé, environnement](#)

### Etablissement

Université Toulouse III Paul Sabatier

### Secteurs d'activité et types d'emplois accessibles par le détenteur de ce parcours type

#### Secteurs d'activité :

- Services de santé au travail interentreprises (Code NAF : Q Santé Humaine et Action sociale)
- Services de santé au travail autonomes dans tous les secteurs d'activité
- Services de santé au travail des administrations, collectivités publiques, locales et territoriales
- Services Prévention / HSE des entreprises de tous secteurs d'activité
- Services Prévention / HSE des administrations, collectivités publiques, locales et territoriales

#### Types d'emplois :

- Infirmiers en Santé au Travail
- Techniciens HSE en Santé au Travail

#### Codes ROME :

- H1303 Intervention technique en Hygiène Sécurité Environnement – HSE – industriel
- J1505 Soins infirmiers spécialisés en prévention

### Activités et compétences spécifiques du parcours type

#### Activités visées par le parcours-type

- Conduite d'actions de santé au travail, afin de préserver la santé physique et mentale des travailleurs tout au long de leur parcours professionnel :
  - Analyse des besoins de l'employeur / des travailleurs en termes de prévention des risques professionnels,
  - Evaluation et priorisation des risques professionnels,
  - Elaboration et mise en œuvre des mesures de prévention / de correction des risques professionnels,
  - Animation et gestion de projets en vue de prévenir / corriger les risques professionnels et de promouvoir la santé des salariés.
- Conseil aux employeurs et aux salariés sur les mesures à prendre afin d'éviter ou de diminuer les risques professionnels, d'améliorer les conditions de travail, de prévenir ou réduire la pénibilité au travail et la désinsertion professionnelle, de contribuer au maintien dans l'emploi des travailleurs.
- Suivi individuel et collectif de l'état de santé des travailleurs.

- Suivi de la traçabilité des expositions professionnelles.

#### **Compétences attestées pour pouvoir exercer ces activités :**

- Identifier et évaluer les risques professionnels en s'appuyant sur la connaissance des risques généraux et spécifiques, du contexte de travail du salarié, sur les méthodologies, référentiels et réglementations en vigueur, en vue de prioriser des actions de prévention. (Niveau Maîtrise)
- Identifier la relation entre une pathologie et un risque afin de proposer les modes de prévention adaptés, en s'appuyant sur les notions physiologiques et physiopathologiques nécessaires pour la compréhension des principales pathologies professionnelles. (Niveau Maîtrise)
- Évaluer l'exposition d'un salarié à un facteur de risque en s'appuyant sur les principes et outils d'évaluation, de mesure et de surveillance des expositions professionnelles. (Niveau Maîtrise)
- Concevoir, mettre en œuvre et évaluer une démarche de prévention ou de promotion de la santé en milieu de travail, en utilisant des méthodologies de gestion de projet et des outils d'éducation à la santé, en lien avec l'équipe pluridisciplinaire. (Niveau Maîtrise)
- Favoriser le maintien dans l'emploi en émettant des préconisations en lien avec la situation professionnelle et sanitaire du salarié. (Niveau Maîtrise)
- Utiliser les techniques et technologies de l'information et de la communication, les systèmes d'information et outils bureautiques appropriés dans le cadre d'actions de prévention des risques, de promotion de la santé ou de veille sanitaire. (Niveau Maîtrise)
- Conduire une veille documentaire, réglementaire et technologique pour apporter informations et conseil aux entreprises et aux salariés. (Niveau Maîtrise)

#### **Compétences spécifiques au volet infirmier de la LP MEST :**

- Construire et mener des entretiens infirmiers en santé au travail en s'appuyant sur les principes du raisonnement clinique et du diagnostic infirmier, ainsi que sur les techniques d'écoute du salarié, afin de recueillir des données de santé permettant le suivi de l'état de santé du salarié. (Niveau Expertise)
- Relever les indicateurs permettant d'alimenter la connaissance de la santé collective d'une population au travail. (Niveau Maîtrise)

#### **Compétences spécifiques au volet technique de la LP MEST :**

- Définir et mettre en œuvre une campagne de métrologie en prenant en compte le contexte de travail réel, en vue de définir les mesures de prévention ou de correction adaptées. (Niveau Maîtrise)
- Préconiser, mettre en œuvre et évaluer les mesures de prévention ou de correction nécessaires à la préservation de la santé au travail. (Niveau Expertise)

### **Spécialités de Formation**

#### **Code(s) NSF**

- **331 : Santé**
- **331r : Prévention, contrôle sanitaire, diététique**

## Mots clés

SANTE TRAVAIL INFIRMIER TECHNICIEN PREVENTION

## Modalités d'accès à cette certification

Les modalités du contrôle permettent de vérifier l'acquisition de l'ensemble des aptitudes, connaissances et compétences constitutives du diplôme. Celles-ci sont appréciées soit par un contrôle continu et régulier, soit par un examen terminal, soit par ces deux modes de contrôle combinés.

Chaque bloc d'enseignement a une valeur définie en crédits européens (ECTS). Le nombre de crédits par unité d'enseignement est défini sur la base de la charge totale de travail requise et tient donc compte de l'ensemble de l'activité exigée : volume et nature des enseignements dispensés, travail personnel requis, des stages, mémoires, projets et autres activités. Une référence commune est fixée correspondant à l'acquisition de 180 crédits pour le grade de licence.

## Correspondance entre UE et blocs de compétences identifiés

Des unités d'enseignements par blocs de compétences ont été définies pour ce parcours type :

**UE 1.1 : Se situer dans le contexte de la santé au travail**

**UE 1.2 : Identifier les risques professionnels et les pathologies associées**

**UE 1.3 : Evaluer et mesurer les risques professionnels**

**UE 1.4 : Développer les spécificités de son métier au sein de l'équipe pluridisciplinaire**

- Orientation « Infirmiers de santé au travail »
- **Orientation « Technicien HSE en santé au travail »**

**UE 1.5 : Mener une démarche de prévention des Risques professionnels et de promotion de la santé**

## Le parcours est accessible par la voie de l'apprentissage

OUI

## Pour plus d'information

**Statistiques :**

<http://www.univ-tlse3.fr/observatoire-de-la-vie-etudiante-239350.kjsp>

ou <http://www.univ-tlse3.fr/ove>

**Lieu(x) de certification :**

Université Toulouse III - Paul Sabatier - 118 route de Narbonne 31062 TOULOUSE  
CEDEX 9

**Lieu(x) de préparation à la certification déclaré(s) par l'organisme certificateur :**

Auch

**Historique :**

<b>Nouvelle appellation</b>	<b>Ancienne appellation</b>
Métiers de la Santé au Travail (MeST)	Métiers de la Santé au Travail (MeST)

### Liste des liens sources

**Site Internet de l'autorité délivrant la certification**

<http://www.univ-tlse3.fr>